

# La variation linguistique

## norme / variation

### 1. La norme

La conscience de ce qu'est la langue française est étroitement liée à l'idée de norme. Au 17<sup>e</sup> s., Claude de Vaugelas (1585-1650) propose d'aligner cette norme sur le français parlé à la Cour et dans les œuvres de quelques grands écrivains choisis. La norme définit donc une forme de langue, historiquement exprimée dans le « bon usage » (basé sur des critères subjectifs, esthétiques et sociaux).

En France, le garant de cette norme est l'**Académie Française**. Créée en 1635 à l'initiative de Richelieu, elle avait pour objet de « travailler... à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente, capable de traiter les arts et les sciences ». En effet à cette époque, le français avait presque définitivement pris la place du latin. Il s'agissait donc de :

- lui donner une grammaire de référence pour en faire une langue classique au même titre que le latin ou le grec (visée puriste et normalisante)
- faire en sorte que ce statut permette au français d'affirmer son statut de langue véhiculaire (visée expansionniste).

En matière lexicale, l'Académie avait en particulier pour fonction d'effectuer un tri entre les néologismes et d'éliminer tous ceux qui n'étaient pas conformes à la norme. En effet au cours des siècles précédents, le français avait créé de nombreux mots. Ces besoins étaient motivés au XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle par la traduction du latin de grand nombre d'œuvres scientifiques, historiques, religieuses, philosophiques et au XVI<sup>e</sup> siècle par la Renaissance et en particulier le mouvement poétique dit de « La Pléiade » qui regroupait quelques-uns des plus grands poètes de l'époque (Ronsard, Du Bellay...) et recommandait de puiser partout pour enrichir la langue.

En 1694, l'Académie publie son 1<sup>er</sup> dictionnaire ([www.academie-francaise.fr](http://www.academie-francaise.fr))

Les règles normatives sont à la fois :

- arbitraires: la raison d'être de la norme est d'ordre social : "la norme prescriptive choisit parmi tous les usages de la langue ceux d'entre eux réputés corrects, le « bon usage ». Elle le fait au nom d'arguments divers, reposant sur l'étymologie, le sentiment du beau linguistique, la filiation avec d'autres langues (en particulier le latin), la légitimité des locuteurs ou des prescripteurs (essentiellement les « bons auteurs »)<sup>1</sup>. De ce fait, le respect du « bon usage » fonctionne comme un marqueur de distinction au sens où l'entend le sociologue Pierre Bourdieu : on s'efforce de se tenir à distance du commun des locuteurs en adoptant une façon de parler conforme à celle de la classe sociale qui détient le pouvoir économique, social et culturel.
- stables : puisque la norme est assumée et transmise par des institutions comme l'Académie française et l'école. Cette stabilité assure l'intercompréhension entre locuteurs. La Révolution française considérait la langue française comme le ciment de l'unité nationale. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'école républicaine va d'un côté tout faire pour éliminer les dialectes et les patois, de l'autre accorder une place très importante à l'enseignement de la langue française. La diffusion de la norme est également assurée par de nombreux ouvrages de grammaire, des dictionnaires, des rubriques dans les journaux, des traités de correction grammaticale....

En sociolinguistique, on ne parle pas de norme mais de « variété légitime » ou de « langue standard ». Cette langue standard se définit par un certain nombre de prescriptions en matière de phonologie, de lexique, de syntaxe et de style. Elle est en général associée au code écrit.

<sup>1</sup> Charaudeau P., Maingueneau D., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, 2002

## 2. La variation

C'est un concept majeur de la sociolinguistique en opposition avec la vision structurale des langues (Saussure) qui estime qu'il n'y a qu'une manière de dire ce que l'on veut dire. La notion de variation trouve sa source dans un article de Marvin Herzog, Uriel Weinrich et William Labov (Université de Columbia, USA) sur les « Fondements empiriques d'une théorie du changement linguistique », paru en 1966.

Plutôt que de s'intéresser à la norme, les sociolinguistes s'intéressent essentiellement à l'usage et aux usagers. Ils proposent différents classements pour présenter la variation. Nous adoptons ici celui de Françoise Gadet<sup>2</sup>, qui considère deux typologies de variation :

### A. Variation selon les usagers

⇒ variation diachronique: historique (français du XVIIe s. /du XXIe s.)

⇒ variation diatopique: spatiale ou régionale (France / Canada / Afrique ; Paris / Marseille) → dialectes, régiolectes

⇒ variation diastratique: sociale et démographique ( jeunes /personnes âgées, ruraux / urbains, professions différentes, niveaux d'études différents...).

sociolecte = variation liée à la position sociale;

technolecte = variation liée à la profession ou à une spécialisation.

### B. Variation selon l'usage

⇒ variation diaphasique (ou situationnelle ou stylistique) : une même personne, quelle que soit son origine sociale, parle différemment selon la situation de communication (contexte de communication, âge du locuteur, support écrit ou oral...) ⇒ **registres**

- registre soutenu (ou encore soigné, recherché, élaboré, châtié, cultivé, tenu...)
- registre standard (ou non marqué ou encore courant, commun, usuel)
- registre familial (ou encore relâché, spontané, ordinaire)
- registre vulgaire

La variation (selon l'usage ou selon les usagers) se manifeste à tous les niveaux de la langue:

- phonique
- morphologique
- syntaxique
- lexicale

Dans le cadre de ce cours, nous ne nous intéressons qu'au lexique qui constitue sans doute le lieu privilégié de la variation mais nous insistons sur le fait que la variation lexicale se manifeste rarement seule.

## Quelques manifestations de la variation lexicale

### 1. Le jargon

Les dictionnaires donnent plusieurs définitions du mot jargon. (Cf *Petit Robert*)

a) Langage déformé, fait d'éléments disparates ;

b) Langage particulier à un groupe et caractérisé par sa complication, l'affectation de certains mots, de certaines tournures (sens péjoratif) ;

c) Façon de s'exprimer propre à une profession, une activité, difficilement compréhensible pour le profane. On parle par exemple du jargon des linguistes ou des médecins. Le but ici est de se faire

---

<sup>2</sup> Gadet F. « La Variation » in Yaguello M. *Grand livre de la langue française*, Paris, Seuil, 2003, pp 90-152

comprendre de ses collègues d'une même spécialité sans qu'il soit forcément question de dissimulation ou de secret.

d) Argot ancien.

## 2. L'argot

Les dictionnaires font remonter le mot argot à 1628 avec un premier sens de « corporation, confrérie de voleurs ». Certains linguistes estiment que le mot est attesté de façon plus ancienne (13<sup>e</sup> siècle. Cf F. Gadet). D'autres le font remonter au procès des Coquillards en 1455 (cette bande de voleurs est arrêtée puis jugée à Dijon ; certains membres de la bande livrent leur jargon).

Quoi qu'il en soit, l'argot apparaît comme :

- a) une forme de jargon de classe marginale (les malfaiteurs, la pègre), dont l'utilisation au départ visait les non-initiés (langage cryptique).
- b) un langage particulier à une profession, un groupe de personnes, un milieu fermé.

Les argots ont une fonction cryptique, ludique et identitaire. Ce sont des marqueurs de cohésion de groupe, groupe d'âge, groupe social ou professionnel<sup>3</sup>.

### L'argot des jeunes ou langue des cités :

L'existence d'un parler spécifique aux jeunes défavorisés s'est imposée dans les années 1980, époque à laquelle les termes de « français des banlieues, des cités, des quartiers » sont apparus dans la presse.

Banlieue = ban du lieu

Cité = ensemble de logements économiques : les grands ensembles de banlieue (ces grands ensembles sont aussi appelés HLM = Habitations à loyer modéré) construits dans les années 70.

La population hétérogène au départ s'est paupérisée et homogénéisée ⇒ les cités sont devenues espaces de relégation économique, culturelle et linguistique.

### A. Recherche d'une identité

« Lorsqu'un groupe est socialement exclu, qu'il se trouve marginalisé ou rejeté, il a parfois une sorte de sursaut d'orgueil et marque lui-même les frontières le séparant des autres en glorifiant sa spécificité, comme s'il se mettait volontairement à part »<sup>4</sup>.

Exclusion sociale ⇒ autoexclusion ⇒ recherche d'une identité à mi-chemin entre culture d'origine et culture française.

Manifestation de cette identité culturelle à travers<sup>5</sup> :

- la musique (rap)
- des productions graphiques, tags et graffitis
- une façon de danser
- certains sports (basket, boxe...)
- des choix vestimentaires
- la forme linguistique

### B. Pourquoi une langue des cités?

Fracture sociale ⇒ fracture linguistique

Cohabitation de :

- ressortissants de nationalité étrangère

---

<sup>3</sup> Labov W. *Sociolinguistique*, Paris, Minuit, 1976

Goudailler J.-P. *Comment tu t'habilles ?* Paris, Maisonneuve & Larose, 1997.

<sup>4</sup> Calvet L.-J. *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot, 1994, p. 269

<sup>5</sup> Ibid p. 270

- Français d'origine étrangère, issue de l'immigration
- Français de souche

qui communiquent grâce à un parler interethnique : base française + mots provenant d'autres langues

ex : Mots d'origine arabe ou berbère:

**toubab**: français de souche (*tebib*: savant/ *tbib*: sorcier)

**bled** : pays natal (*bilâd*: terrain, ville, pays) ⇒ **bledos, bled**: ignorant, arabe

Mots d'origine tsigane

**gadjo** : un homme (en langue romani: homme marié non tsigane)

**chourav** : voler , dérober

Mots d'origine africaine

**gorette**: *gor* = homme en langue wolof

**go** : fille en argot bambara (déformation de girl)

Mots empruntés à l'argot anglo-américain et francisés (musique, drogue)

**flipper ( sa mère, sa race)** = avoir peur ( avoir très peur)

**looker** = regarder

**sniffer** = inhaler une drogue

**smoker** = fumer

Langue des cités = manifestation identitaire

Langue standard= manifestation l'autorité, du pouvoir, de l'école, du monde du travail dont les jeunes des cités se sentent exclus.

### C. Fonctions

Fonction identitaire : Les argots sont le signe qu'une langue est bien vivante. A l'échelle du Monde, toute langue génère continuellement et aura toujours des argots, des langues de l'évitement. Ex: en URSS, pendant le régime communiste, chaque goulag, avait son argot. La langue devenait un magnifique moyen d'évasion. Si on revient à la France, François. Villon ( 1431-1463) a rédigé ses ballades dans la langue des malfrats, le parler de la Coquille, un argot d'une confrérie de malandrins (les Coquillards), qui livrèrent sous la torture une partie de leur vocabulaire.

Fonction cryptique : elle s'exerce dans le cadre de l'école et plus largement dans les rapports avec les adultes (parents, commerçants, professeurs, éducateurs, policiers

"Avec les profs, on parle à la soutenue , mais quand un *keum* (mec) de la *téci* (cité) se fait serrer par les *kisdés* (policiers, en général en civil 'qui se déguisent'), il parle *ascom* (comme ça) , parce que les flics ne captent que 2 ou 3 mots » (Goudailler :1997<sup>6</sup>)

Fonction ludique : la langue possédée appropriée devient un jouet.

Fonction initiatique : elle est importante dans le contexte de la sociabilité des groupes de pairs. Le langage , ici comme partout ailleurs, confère un pouvoir à ceux qui le maîtrisent , pouvoir des "grands" sur les "petits", pouvoir des plus durs, des plus voyous sur les plus timorés. Même ceux qui ne font pas partie de cette sous-culture (ou contre-culture) utilisent parfois les mots des cités.

Fonction poétique: le caractère de beauté est souvent cité par les jeunes comme déterminant pour le choix des mots nouveaux. Le style de ces jeunes est à la fois un jeu sur les mots et un jeu avec les mots.

---

<sup>6</sup> Op. cit.

Voir aussi sur internet le compte rendu d'une conférence de Jean-Pierre Goudailler : *La langue des jeunes des cités. Comment tu tchatches?* [www.casnav.scola.ac-paris.fr/docs/conf/langue\\_des\\_jeunes\\_des\\_cités.pdf](http://www.casnav.scola.ac-paris.fr/docs/conf/langue_des_jeunes_des_cités.pdf)

#### **D. Les procédés de création lexicale**

Les caractéristiques du français des jeunes ne sont pas seulement lexicales, elles sont aussi phonétiques, mélodiques et syntaxiques. Ce sont cependant les mots utilisés qui frappent le plus. Pour former ces mots, les jeunes utilisent l'ensemble des procédés de création lexicale disponibles en français (cf partie du cours sur la formation des mots).

Il s'agit :

- de procédés sémantiques : emprunts à diverses langues ou parlers, utilisation de mots du vieil argot français, métaphore et métonymie
- de procédés formels: déformation de type verlan, troncation, troncation avec re-suffixation, redoublement hypocoristique (ex.: *ziczic* pour *musique*).

L'une des caractéristiques de cette néologie est le recours au **verlan**. Le verlan est un argot conventionnel qui consiste à inverser les syllabes de certains mots : *verlan* est donc lui-même le verlan de *à l'envers* (*vers-l'en*). Attesté depuis le 19<sup>e</sup> siècle, il est redevenu à la mode dans les années 70.

La verlanisation suit les principes suivants<sup>7</sup> :

Les syllabes de départ doivent être ouvertes, c.à.d. du type CV (consonne, voyelle)

*fou* = **ouf**, *toi* = **ouate**, *cul* = **luc** ou **uk**

*racaille* = **caillera**,  *cité*  = **ticé**, *français* = **céfran**

si une syllabe est fermée (CVC) il faut la ramener à une syllabe ouverte en ajoutant un ø (= e muet) après la dernière consonne (CVCV)

*black* → [blacø] → **keubla**

*punk* → [poncø] → **keupon**

Souvent, les mots verlanisés sont tronqués et parfois reverlanisés.

Ex: *femme* [fam] = [famø]

→ verlanisé = [møfa]

→ tronqué = [mœf] que l'on écrit **meuf**

→ reverlanisé = **feum**

*fête* = [fɛt] → [fɛtø] → verlanisé = [tøfɛ] → tronqué = [tœf] d'où **faire la teuf**

*arabe* = [arab] → [børa] = [bœr] = **beur** et parfois reverlanisé = **reubeu**

N.B. Beur = jeune Maghrébin né en France de parents immigrés. Au féminin *Beure* ou *Beurette* (Dictionnaire *Le Petit Robert*)

---

<sup>7</sup> Calvet L.-J. op. cit.

Gadet F. *Le français populaire*, Paris, PUF, 1992

## *La création lexicale dans la chanson*

### *Paris a le blues*

du groupe Mad in France

[www.paroles.net](http://www.paroles.net)

Relax Max, et cool Abdul  
Paris a le blues et les gens ont les boules  
Le manque de flouze et de temps les saoule  
Maintenant coulent quelques minutes sur ce style funky soul  
Tranquille je me baladais dans la ville capitale  
De Barbès aux Abesses, des Champs-Élysées aux Halles  
Y'a des clodos sur les trottoirs et des saoulards dans les bistrots  
Des surveillants dans le métro qui jouent les Rambos  
J'ai toujours un œil dans mon dos car je fais gaffe aux fafs  
Je fais surtout attention aux keufs car ils font mal leur taff  
Y'en a qui méritent des baffes tout comme mon estomac mérite  
A chaque fois qu'il s'excite, vite un merguez-frites  
Tel est Paris on censure mon bide on boycotte les bonnes musiques  
La culture coule comme le Titanic  
Dans les merdes de chien l'amour propre est atteint  
Et ce sera toujours le même refrain

### Paris a le blues

La fête se poursuit chaque nuit pour échapper à l'ennui  
Tout le monde fuit le malaise du jour qui nuit  
Les contrôles de keufs, les embrouilles de seuf  
Un remède cool faire la teuf  
La foule déboule et se défoule dans les clubs  
Tout le monde roule des oinjes et se saoule dans les pubs  
tripe sur la house, le rap, le raggadub  
Les mecs chassent la chnek les meufs cherchent la teub  
(...)

### Paris a le blues

Ses vieux murs sont abattus, plein de gens dorment dans les rues  
Et les faux-Q dans le surplus  
Il y a des centaines d'abris pour les sans-abris  
On se demande ce que fait la mairie de Paris  
Ah oui des commissariats il y a aujourd'hui  
De plus en plus de SDF et de plus en plus de képis

our connaître la suite de la chanson : [www.paroles.net](http://www.paroles.net)

Pour en savoir plus sur le lexique de la chanson, consulter le *Dictionnaire de la Zone* (Tout l'argot des banlieues)

<http://cobra.le.cynique.free.fr/dictionnaire>